

## **JOURNEES SCIENTIFIQUES DE L'IRIHS**

**LUNDI 3 ET MARDI 4 OCTOBRE 2022**

### **APPEL A CONTRIBUTIONS**

#### **Présentation**

Dans un monde où la recherche ne cesse de s'internationaliser et ses grandes orientations d'être redéfinies, une réflexion sur le rôle et la place des sciences humaines et sociales dans la science et la société est plus que jamais nécessaire pour faire face aux grands défis d'un monde de plus en plus globalisé.

L'objectif des journées scientifiques de l'IRIHS est de créer une culture commune autour des SHS qui ne fasse pas abstraction des spécificités disciplinaires, de présenter des productions scientifiques conçues en interdisciplinarité, y compris au-delà des SHS. Il s'agit entre autres d'ouvrir le débat sur l'épistémologie et les méthodologies des disciplines en SHS et sur la manière dont elles peuvent constituer une ressource pour les démocraties post-industrielles.

#### **Colloque pluridisciplinaire**

##### **Science et société : quels rôles et places pour les SHS ?**

Les sciences humaines et sociales (SHS) sont, selon l'expression de (Commaille & Thibault, 2014, p.15)<sup>1</sup>, « des sciences de l'intelligibilité du monde ». L'expression désigne l'ensemble des disciplines scientifiques qui étudient les humains et les sociétés. Celles-ci présentent des hypothèses, objets d'étude, paradigmes, théories et méthodes qui font leurs spécificités.

Pour (Commaille & Thibault, 2014, p.56), les découpages disciplinaires « résultent plutôt de traditions que d'impératifs méthodologique ». Ceux-ci s'inscrivent dans des traditions de savoirs « utilisées comme instrument de légitimation du caractère infranchissable de leurs frontières » (Ibid., p.55). Les efforts accomplis pour défendre l'identité et les frontières épistémologiques des SHS – efforts historiquement légitimes et nécessaires – ne doivent-ils pas céder la place aujourd'hui « à des perspectives de travail collectif où prévalent les objectifs de connaissance à atteindre en référence aux enjeux auxquels nos sociétés actuelles sont confrontées ? » (Ibid., p.20). Parce que celles-ci ont beaucoup changé, nos disciplines font face à des enjeux sociétaux majeurs, à des réalités nouvelles et à un monde de plus en plus complexe. Ces configurations nouvelles montrent que la plupart des grands repères politiques de l'après-guerre, qu'il s'agisse des systèmes techniques, de la mondialisation des grandes entreprises, de l'évolution des peuples, de la mobilité croissante, ou du développement d'entités

---

<sup>1</sup> Cet argumentaire s'est beaucoup inspiré de l'ouvrage dirigé par Jacques Commaille et Françoise Thibault : Commaille, J., & Thibault, F. (2014). Des sciences dans la science. Alliance Athena.

supranationales, nécessitent le changement ou le renouvellement des régimes des savoirs et de la diffusion des connaissances pour faire face à ces transformations majeures.

Le XXI<sup>e</sup> siècle est marqué par des enjeux sociétaux tels que les processus de supranationalisation, les déséquilibres dans l'occupation de l'espace, dans les processus du vivre ensemble ou dans le partage des ressources naturelles, les problèmes écologiques, la montée des nationalismes, le terrorisme, les flux migratoires, les problèmes environnementaux, les replis identitaires, les risques sanitaires... auxquels les réponses mono-disciplinaires seules ne sont plus pertinentes. En d'autres termes, les enjeux et défis sociétaux ne peuvent plus s'étudier « avec les instruments scientifiques existants et exigent des configurations de recherche nouvelles dans lesquelles les sciences humaines et sociales se sont d'ores et déjà engagées. » (Ibid., p.24). Face donc à la complexité et à l'interdépendance des enjeux, la mobilisation des SHS s'impose. « Outre une approche interdisciplinaire, à l'interface avec les sciences de la vie et les sciences de la terre, ces questions exigent de promouvoir une authentique transversalité des problématiques » (Ibid., p.46).

Qu'il s'agisse de sciences expérimentales ou d'approches technologiques, les sciences sont souvent interpellées suivant des dimensions relevant des SHS. Les problèmes majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés contemporaines, qu'ils soient d'ordre naturel, physique, technologique, ou sociétal comportent toujours des dimensions sociales, politiques, économiques dont la non prise en compte pourrait conduire à l'échec. La science doit être conçue comme « une production humaine », « une activité qui doit être en permanence discutée au nom de sa responsabilité à l'égard des humains susceptibles d'être affectés par elle. Cette science tend à donner aux SHS une place majeure. » (Ibid., p.20)

(Labussière et al., 2015)<sup>2</sup> suggèrent une redéfinition des priorités de la recherche sur le modèle de l'Alliance Athena favorisant le dialogue interdisciplinaire et offrant une base institutionnelle renouvelée. Pour eux, les SHS ne peuvent pas se contenter d'une inclusion « en aval » traitant des effets des technologies sur la société mais doivent dialoguer avec les autres sciences en amont, dès la conception des politiques scientifiques et des choix technologiques. Les auteurs plaident pour une réflexivité produite par les SHS sur la technologie qui constitue un outil central dans le processus de déconstruction des choix technologiques. Fondant leur réflexion sur les enjeux énergétiques, les auteurs pensent que l'approche par filières technologiques a montré ses limites. La mise en œuvre de politiques climat-énergie appelle un raisonnement systémique, tant les enjeux énergétiques transcendent les frontières disciplinaires et sectorielles. Le défi de la transition énergétique nécessite de développer une réflexion apportée par les SHS insistant constamment sur la dimension indissociablement sociotechnique des technologies. Et ce qui s'applique à la transition énergétique s'applique aux autres défis sociétaux. Les chercheuses et chercheurs des SHS, comme des autres sciences, sont conscients de la nécessité d'une interprétation des problèmes scientifiques relevant des compétences concomitantes des différentes disciplines.

Face à ces configurations nouvelles, (Commaille & Thibault, 2014) s'interrogent sur un régime de connaissances adéquat que pourraient proposer les SHS. Ce dernier est assorti d'une « triple exigence préalable à toute intervention à court ou à moyen terme dans ce domaine », à savoir revenir sur 1. « l'identité propre des SHS » ; 2. « l'exigence de réflexivité qui touche leur socle épistémologique et leurs développements théoriques » et 3. « l'implication des SHS dans la mobilisation des connaissances concernant d'autres sciences, et ce, en amont des agendas technologiques et scientifiques. » (p.24). Un tel engagement nécessite une synergie importante

---

2 Labussière, O., Nadaï, A., Charbonnier, P., Gilbert, C., & Lagier, S. (2015). L'énergie des sciences sociales. Alliance Athena.

et une mutualisation des compétences et des infrastructures entre les SHS et les autres sciences afin de contribuer mieux à élucider les systèmes complexes.

## Trois axes :

Les communications attendues pourront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants :

### **AXE 1. QUELLES POSTURES D'INTERVENTION DU CHERCHEUR EN SHS ?**

---

Quelles places et formes prend la réflexivité dans la recherche en SHS ? La chercheuse ou le chercheur est constamment en prise avec des théories, des terrains, des objets, des corpus, des choix d'enquête qu'il agence en fonction de ses objectifs de recherche, de sa problématique et des questions qu'il ou elle cherche à élucider, souvent amenée à se positionner par rapport à son objet de recherche, à son terrain, à son corpus.

La notion d'intervention est au cœur des disciplines en SHS se réclamant d'une approche de terrain : en anthropologie avec les débats autour d'une recherche appliquée, en psychologie sociale avec la recherche-action ou en recherche opérationnelle dès lors que la conception de modèles et outils théoriques s'intéressent à leur implémentation au sein de la société.

L'« utopie de l'effacement » du chercheur ou de la chercheuse, héritée des sciences expérimentales, ne pourrait-elle pas céder la place à une « construction d'une posture » en SHS ? Les sciences interactionnelles ont montré que la chercheuse ou le chercheur-enquêteur fait partie intégrante du processus qu'il étudie et à ce titre, il ou elle co-construit la réalité sociale, laquelle résulte de processus de négociation, interprétation et réglage de sens. Dans ce cas, peut-il ou elle faire abstraction non seulement de sa présence mais aussi du rôle joué dans l'interaction avec ses enquêtés, son corpus ou son terrain ? De ce fait, la chercheuse ou le chercheur en SHS est-il contraint à adopter une posture « relativiste », qui insisterait démesurément sur la nature contextualisée des données ?

Les communications présentées dans cet axe pourront, à titre indicatif et non exclusivement, se situer au regard de deux perspectives : un retour d'expérience portant sur une ou plusieurs recherches ou une épistémologie de la posture d'intervention. Par exemple, en sciences du langage, les dialectologues français du début du XX<sup>e</sup> siècle prétendaient procéder à une collecte de matériaux évitant toute hypothèse a priori à prouver, des thèses largement critiquées par la suite. On pourra également traiter de la médiation scientifique, de la performativité des résultats statistiques dans des disciplines comme l'économie ou les sciences de gestion, de « l'observation participante » en sociologie, en ethnologie et/ou en anthropologie, ou encore du rôle social de l'histoire et des historien·nes etc., dans un contexte de « science ouverte ».

La posture du chercheur ou de la chercheuse peut donc prendre des formes et modalités différentes. Nous n'avons fait, ici, qu'esquisser quelques pistes de réflexion. Les communications dans cet axe pourront aborder d'autres aspects de cette problématique, susceptibles d'enrichir le débat au sein des SHS.

### **AXE 2. ÉTHIQUE ET DEONTOLOGIE DE LA RECHERCHE EN SHS**

---

Les recherches en SHS sont aujourd'hui de plus en plus concernées par des questions d'éthique et de déontologie. Cet axe pourra aborder ces questions selon trois dimensions : (1) les préoccupations éthiques du chercheur ou de la chercheuse au regard des effets de sa recherche ; (2) les évolutions les plus récentes des règles relatives aux données identifiantes, s'imposant de fait comme un cadre juridique à l'enquête en SHS et (3) les questions de déontologies professionnelles.

La recherche est intrinsèquement concernée par les préoccupations éthiques. Par exemple, on peut mentionner l'éthique de l'aide à la décision publique, les questions relatives à l'expertise sur les questions de bioéthique. Dans tous ces domaines, on constate que l'activité de recherche est susceptible de produire des risques ou des nuisances à l'égard de l'homme, de la nature, de la société. Comment penser la question de la performativité en SHS ? Doit-on la revendiquer ? S'interdit-on une recherche

performative ? Ces questions pourront être abordées sous l'angle relatif à la collecte des données, à leur traitement et à l'exploitation des résultats.

Souvent réalisée en milieu organisationnel, les protocoles d'enquête en SHS doivent se mettre en conformité avec des règles de droit parfois contraignantes quant au choix de la méthode d'enquête elle-même. Les communications figurant dans cet axe pourront notamment proposer des retours d'expériences sur la réalisation d'une enquête au déroulement sensible de ce point de vue. Pourront également être abordés des cas où les acteurs et actrices de la recherche s'autocensurent pour contourner les procédures nécessaires à la validation d'une enquête. Par exemple, en ne recueillant pas les adresses mail dans un questionnaire alors que le recueil de ces dernières aurait rendu possible une recherche longitudinale. Comment ces règles de droit interagissent-elles avec les normes professionnelles autour desquelles se dessinent les carrières individuelles des actrices et acteurs de la science ?

En complément, on pourra se demander dans quelle mesure ces normes – latentes ou manifestes selon les contextes – légitiment des autorités disciplinaires en leur permettant de sanctionner des pratiques perçues comme déviantes. Dans cette perspective, pourront notamment être questionnées des règles relatives aux conflits d'intérêts. Sont-elles suffisamment claires ? Quelles sont les règles éthiques en matière d'évaluation de la recherche, d'emploi scientifique, de gestion de la propriété intellectuelle ? Les communications pourraient par exemple questionner la pratique de l'évaluation anonyme, du « double aveugle » plus ou moins diffusé dans les différents champs de recherches.

### **AXE 3. QUELLE FORMATION DES ETUDIANTS ET ETUDIANTES DES SHS A LA RECHERCHE ?**

---

Dans un contexte socio-économique contemporain difficile non seulement en France mais dans le monde, la formation socio-professionnelle constitue un enjeu sociétal majeur. Cet axe est consacré aux diverses questions relatives à la formation par la recherche au sein des SHS. Les communications pourront être structurées autour de plusieurs grandes perspectives non exclusives : l'accueil des étudiant·es dans les organisations de recherche, la demande d'opérationnalité faite aux étudiant·es sur le marché de l'emploi ou la question de l'interdisciplinarité.

Quelles sont les politiques scientifiques des laboratoires en SHS en matière de formation par la recherche ? Quelles sont les initiatives mises en place au profit des doctorant·es afin qu'ils et elles réalisent d'« excellentes » thèses ? Comment sont pensés les liens entre Master et Doctorat ? Les laboratoires proposent-ils des stages de recherche pour les étudiant·es de master 2 ? Quelle place dans les formations réservées aux partenaires : scientifiques, industriels, institutionnels, associatifs etc. ? Comment faire bénéficier les étudiant·es de l'expérience des professionnel·les extérieur·es à l'université intervenant dans les formations ?

Les logiques de fonctionnement, la temporalité et les attentes n'étant pas les mêmes dans une entreprise et dans une formation au sein d'une structure de recherche, comment concilier exigence de valorisation de la connaissance au sein de l'entreprise et un effort de réflexivité qui n'est pas forcément immédiatement opérationnel ? C'est tout l'enjeu de la formation par la recherche en lien avec les impératifs de la professionnalisation dans ses trois orientations retenues par (Wittorski, 2005)<sup>3</sup> : « activités », « acteurs » et « organisations ». Comment les formations transforment-elles des problématiques professionnelles en objet de recherche scientifique ? Comment les entreprises ou les autres partenaires s'approprient-ils les résultats de la recherche ?

---

3 Wittorski, R. (2005). Formation, travail et professionnalisation. Paris : L'Harmattan.

Institut interdisciplinaire, l'IRIHS interroge la dynamique perçue par (Commaille & Thibault, 2014, pp. 56-57)<sup>4</sup>, pour qui « le régime de connaissance qui s'impose désormais dans les formations et la recherche est marqué par une volonté d'interdisciplinarité fondée sur l'expérience acquise et des positions théoriques clarifiées. Le décloisonnement interne aux sciences sociales fait apparaître tout le bénéfice intellectuel qui résulte de la capacité des formations et des démarches scientifiques à s'affranchir de piliers disciplinaires. » Le doctorat et son encadrement restent majoritairement adossés à un périmètre disciplinaire unique historiquement délimité. De la même manière, les formations qui le préparent, comme les masters 2 recherche, sont disciplinaires. Dans quelle mesure ces piliers disciplinaires satisfont-ils les préoccupations des étudiants et des étudiantes ? Des communications pourront notamment faire état de travaux interdisciplinaires menés dans un contexte mono-disciplinaire, présenter des retours d'expériences au sujet de recherches interdisciplinaires, etc.

---

4 Jacques Commaille et Françoise Thibault (2014), *Des sciences dans la Science*, Alliance Athena. Disponible en ligne : <[http:// books.openedition.org/allianceathena/192](http://books.openedition.org/allianceathena/192)>. ISBN : 9791093170107. DOI : <https://doi.org/10.4000/ books.allianceathena.192>.